



**Nugere crater,
extraction site of Volvic lava stone.**

Cratère de la Nugère,
site d'extraction de la lave de Volvic.

A BUSINESS PHILOSOPHY FOCUSED ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Volvic lava is considered extremely rare because the lava flows are located within the NATIONAL PARK of the AUVERGNE VOLCANOES with the extraction sites upon the flow being very small. The lava in the Nugere crater is unique across the world & being of such quality & size that it permits enamelling & firing. All aspects of extraction are carefully monitored by Pyrolave as well as the French administrative departments.

Environmental limitations are stringently followed; each extraction area is subjected to an "administrative authorization for extraction within a classified zone" following a 2 year study of the zone. Respecting the rules of extraction is rigorously enforced. Environmental controls & inspections are frequent. Studies that record the impact upon the environment are carried out & restoration of the sites after extraction is compulsory.

The authorisation file includes the analysis & control of direct & indirect, temporary & permanent effects upon the environment & specifically a landscape study, a study on noise, dust & vibrations, hydro geologic & hydrologic studies. The «developer» must prove that there is no risk of pollution due to hydrocarbon, organic or mineral waste. These documents are not considered confidential & can be viewed upon request.

The annual extraction for a company like Pyrolave is the equivalent to an area of 50 mtrs x 10 mtrs high. We can guarantee a yearly yield of 10-20,000 m² continually over a 20 year period in strict respect of the environmental rules. The lava «quarries» are situated over the flow zone of Volvic mineral waters owned by Danone (1st European food industry group) who are equally stringent about the environmental risks.

UNE PHILOSOPHIE D'ENTREPRISE AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

On considère que la lave de Volvic est rare car les coulées de lave sont situées sur le Parc National des Volcans d'Auvergne et les sites d'extraction sont réduits. La lave du cratère de la Nugère est unique au monde et grâce à sa qualité et sa taille, on peut l'émailler et la cuire. Tous les aspects de l'extraction sont étroitement surveillés par Pyrolave et par les services administratifs français.

Les restrictions environnementales sont rigoureusement suivies. Chaque extraction est soumise à "une autorisation pour l'extraction en zone classée" précédée d'une étude de 2 ans de la zone concernée. Les règles liées à l'extraction sont rigoureusement appliquées. Les contrôles de l'environnement et les inspections sont fréquents. Des études sont menées pour contrôler l'impact sur l'environnement et la restauration des sites après extraction est obligatoire. Le dossier d'autorisation comprend les analyses et le contrôle direct et indirect, temporaire et permanent des effets sur l'environnement et en particulier une étude du paysage, une étude sur le bruit, la poussière, les vibrations et des études hydrogéologiques et hydrologiques. « L'exploitant » doit prouver qu'il n'y a pas de risque de pollution due aux déchets d'hydrocarbures organiques ou minéraux. Ces documents ne sont pas confidentiels et peuvent être consultés sur demande.

L'extraction annuelle pour une société comme Pyrolave est l'équivalent d'une superficie de 50 m x 10 m de haut. Nous pouvons garantir une production annuelle de 10-20 000 m² sur une période de 20 ans dans le strict respect des règles sur l'environnement. Les carrières de lave sont situées au-dessus de la zone des eaux minérales de Volvic appartenant au groupe Danone (un des leaders agro-alimentaire européens) qui est aussi très rigoureux par rapport aux problèmes d'environnement.